comité avait adopté le bill. La Chambre a adopté ce rapport. Sur motion il a été ordonné que le bill fut [illegible] sur une pour être lu une troisième fois demain.

Une motion pour l'ajournement à demain, dix heures, a été faite, et l'appel nominal a constaté que MM. Bush, Caruthers, Cole, Fatton, Gaudet, Hébert, Kilgore, Laizer, LeBlanc, Morgan, Rogers, Sellé, Taylor, Texada et Tournillon, avaient voté dans l'affirmative, 15 oui; et MM. Benjamin, Bickham, Brenan, Duckett, Fisher, Gardère, Gayarré, Glaze, Griffin, Landry, LeBlanc d'Assomption, Marks, Newport, Parham, Peck, Perkins, Pilié et Vanwickle, dans la négative, 19 non.

La dite motion a été conséquemment rejetée.

La Chambre s'est occupée ensuite du bill intitulé : Acte pour amender les articles 2,653 et 2,654 du Code Civil, et d'un autre bill intitulé : Acte pour amender l'acte qui autorise les Municipalités de la Nouvelle Orléans à établir des Ecoles publiques, approuvé le 16 février 1841. Deuxième lecture.

Le premier de ces bills a été, sur motion, référé au comité judiciaire, et le second déposé sur le bureau, sujet à l'appel.

Une motion pour l'ajournement à demain matin, dix heures, a été faite, et l'appel nominal a constaté que MM. Benjamin, Bush, Caruthers, Cole, Crozat, Duckett, Faugeres, Fatton, Gaudet, Hébert, Kilgore, Laizer, LeBlanc de Lafourche, Morgan, Rogers, Sellé, Texada, Tournillon et Vanwickle, avaient voté dans l'affirmative, 19 oui; et MM. Bickham, Fisher, Gardère, Gayarré, Glaze, Griffin, Landry, LeBlanc d'Assomption, Marks, Newport, Parham, Peck, Perkins, Pilié et Taylor, dans la négative, 15 non.

La dite motion a conséquemment prévalu, et la Chambre s'est ajournée à demain matin, dix heures.

FRUITS au Vinaigre, de Bordeaux—100 caisses assorties, cornichons, olives, et variantes, à vendre par LOREILHE & Co. 25 fev Encoignure Royale et Douane

MOUTARDE Française—20 douzaines de Maille et de A. Moisley, à vendre par LOREILHE & Co. Encoignure Royale et Douane

HUILE d'Olives superfine—150 paniers de 12 et de 24 demi bouteilles de Marseille Bec, nouvelle importation, à vendre par LOREILHE & Co. Encoignure Royale et Douane

BEURRE DE GOSHEN—En arrivée de neuf à vingt livres d'une qualité très supérieure, pour l'usage des familles, à vendre par LOREILHE & Co. 25 fev Encoignure Royale et Douane

RAISINS Verts de Malaga—Quelques barillets parfaitement conservés et garantis, à vendre par LOREILHE & Co. 26 fev Encoignure Royale et Douane

CUIRS à semelles—Faits dans le pays, d'excellente qualité, à vendre par REYNAUD & FALLON. 25 fev 34 Tchoupitoulas

PAPIER à lettres français, vélin fin, pour les postes d'Europe, en caisses de 45 rames, à vendre par REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas

CIGARES de différentes marques, importés de la Havane, en magasin et à vendre par REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas

TABAC en feuilles, de Cuba—Un envoi de quelques balots, à vendre pour clore une facture, par REYNAUD & FALLON. 25 fev 34 Tchoupitoulas

MADERE ET SHERRY en barillets, importés et à vendre par REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas

CAFE de la Havane et de St. Jago, à vendre par REYNAUD & FALLON, 25 fev 34 Tchoupitoulas

SUCRE de la Havane, en caisses, excellente qualité, blanc, que l'on offre à vendre à bas prix par REYNAUD & FALLON, 25 fev 34 Tchoupitoulas

POUDRE de Eden Park Mills en barillets, demi et quart de, en quantités à la convenance des acheteurs, garantie de qualité égale aux meilleures marques offertes en vente ici, à vendre par REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas

CHAPEAUX de Campêche, à double tresses, à vendre par FROST & Co. 10 Magasins

CHAPEAUX—Venant d'arriver, un assortiment général de Chapeaux, en grande variété, à vendre par FROST & Co. 10 Magasins.

BOTTES, Souliers et Brodequins—Un assortiment général de chaussures, reçues par les derniers arrivages, à vendre par FROST & Co. 25 fev 10 Magasins.

CAFE de Rio—Excellente qualité et en double-sacs dito en sacs simples, à vendre par J. W. STANTON & Co. Enc. Magasins et Lafayette

MAQUEREAUX—No. 3, en barillets et demi barillets, à vendre par J. W. STANTON & Co. Encoignure Magasins et Lafayette

BEURRE de Goshen—50 frequins 1re qualité, à vendre par J. W. STANTON & Co. Encoignure Magasins et Lafayette

BLANC de Baleine—De New Bedford assorti, à vendre par J. W. STANTON & Co. Encoignure Magasins et Lafayette

HUILE de Blanc de Baleine—Huile d'hiver blanchie, à vendre par J. W. STANTON & Co. Encoignure Magasins et Lafayette

HUILE de Sperme blanchie—Pour l'hiver, excellent article, garanti sous tous les rapports, à vendre par J. W. STANTON & Co. Encoignure Magasins et Lafayette

HUILE ET BLANC DE BALEINE—3000 gals huile d'hiver, 50 caisses blanc de baleine de New Bedford, à vendre par FOSDICK & BROTHER, 74 Camp

BEURRE, CIDRE, THE—30 frequins beurre Goshen de choix, mis en barillets expressément pour les familles; 100 barils cidre doux de Newark; 200 caisses thé Young Hyson, en boites de 13 livres; 50 demi caisses thé poudre à canon; 50 dem vieux Hyson et Souchong, à vendre par FOSDICK & BROTHER, 74 Camp

BRANDY, GENIEVRE ET MADERE—25 demi pipes Cognac, par 30 pipes genièvre marque du Cygne, 4 demi pipes et 7 quarts Madère, à vendre par FOSDICK & BROTHER, 74 Camp

VINAIGRE de cidre—75 barils à vendre par FOSDICK & BRO. 74 Camp

AVIS—Les soussignés ayant transporté tout leur stock de Marchandises au No. 25, rue des Magasins (Florence Row) offrent à vendre l'assortiment le plus vaste et le plus varié qui ait été offert sur cette place. L'attention des marchands et particuliers est appelée particulièrement. PEET & MORTON, 25 Magasins

AVIS—La société de Morton & Co cesse à dater de ce jour. PEET & MORTON, 25 Magasins.

CHANGEMENT de domicile—PEET & MORTON ont transporté leur nouveau magasin au No. 25, rue des Magasins.

LINON imprimé &c.—10 caisses linon imprimé, nouveau goût; 4000 doms lines coton à coudre de Spool; 30 paleron de Marseille, et de différents numéros, à vendre par PEET & MORTON, 25 Magasins

GINGA 25—Quelques caisses ginga tout à, à vendre par PEET & MORTON, 25 Magasins

KERSEY—40 balles kersey et linseys, à vendre par PEET & MORTON, 25 Magasins

COTON Lowell Texas—30 balles 7/8 et 4/4, pour habit de nègres à vendre par PEET & MOTTON, 25 Magasins

CALICOT de printemps—100 caisses d'un nouveau goût à couleurs légères, à vendre par à bas prix, par PEET & MORTON, 25 Magasins

DRILLING en fil—Un grand assortiment à carreaux, d'un nouveau goût, à vendre par PEET & MORTON, 25 Magasins

COTONNADES—25 caisses quarré assortis, venant d'arriver et à vendre par PEET & MORTON, 25 Magasins

COTON écru—300 balles assortis, à vendre par PEET & MORTON, 25 Magasins

ETOFFE, écrue à Mousquaires—30,000 yardes de 4/4 de large, à vendre par PEET & MORTON, 25 Magasins

KERSEY pour nègres—45 balles Kersey épais, à vendre à bas prix, par PEET & MORTON, 25 Magasins

TOILE écrue—En grand assortiment, à vendre par PEET & MORTON, 25 Magasins

MOUCHOIRS de soie—500 pièces mouchoirs de poche, à vendre par PEET & MORTON, 25 Magasins

TOILE et Bas—25 caisses toile d'Irlande et 300 douzaines bas, à vendre à bas prix par PEET & MORTON, 25 Magasins

MOUCHOIRS de deuil—100 douzaines mouchoirs de soie, à vendre par PEET & MORTON, 25 Magasins

MARCHANDISES Sèches—300 pièces fraîches, à vendre par PEET & MORTON, 25 Magasins

COUVERTURES—50 balles couvertures à nègres, à vendre par PEET & MORTON, 25 Magasins

HABILLEMENTS D'ETE.

LES soussignés viennent d'ouvrir un grand assortiment d'habits d'été récemment arrivés de France, et qui se compose de: Redingottes de merinos fin de mode, habits blouses et à la Dorsey, pantalons mérinos, gilets bombasine droits et à châle croisé, habits de ginghs de fil, redingottes et paletots dito, pantalons coutil de mode, jupons, [illegible]

En plus—Un grand assortiment de cravates de batiste, mouchoirs Batiste, foulards anglais et de l'Inde, chemises et gants de fil &c &c à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres.

VIN Blanc—60 demi barriques vin blanc de choix, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres.

COUVERTS argentés au galvanisme—Un assortiment de couverts et services de table, argentés et dorés au galvanisme, de la fabrique de MM Ruolz et Elkington de Paris, à vendre au prix coûtant par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres.

VINS—100 barriques Vin rouge de divers crûs; 120 barils Vin blanc Haut Barsac, Graves et Sauternes, à vendre par B. TALAMON, 78 et 80 St. Louis

HUILE—500 paniers huile de Poteol fin, en grandes bouteilles; 20 dito dito en demi dito, à vendre par B. TALAMON, 78 et 80 St. Louis

BOUCHONS—De différentes qualités, à vendre par B. TALAMON, 78 et 80 St. Louis

BOUTEILLES Vides—100 paniers, bouteilles de différentes grandeurs, à vendre par B. TALAMON, 78 et 80 St. Louis

EAU de fleurs d'Oranger—En flacons de différents modèles, à vendre par B. TALAMON, 78 et 80 St. Louis

FRUITS à l'Eau de vie—20 caisses, à vendre par B. TALAMON, 78 et 80 St. Louis

CURACAO—10 caisses en cruchons, grand modèle, à vendre par B. TALAMON, 78 et 80 St. Louis

SALAISONS—Capres et olives marinées, à vendre par B. TALAMON, 78 et 80 St. Louis

VINS en caisses—300 caisses Vin rouge, Médoc, St Emilion et Cantenac; 50 caisses Vin blanc, à vendre par B. TALAMON, 78 et 80 St. Louis

TABLES de Bottes—2 douzaines, à vendre par B. TALAMON, 78 et 80 St. Louis

KIRSCH—Vrai kirsch de la Forêt Noire, à vendre par F. PERRET, 56 Toulouse

VIEUX MADERE—En barriques et quarts de pipe, en magasin et à vendre par F. PERRET, 56 Toulouse

VINS SUPERIEURS.

WILLIAM W. BONNIN, Agent de Messrs. S. Brock et Co., marchands de vins, à Paris, et successeur de feu Dominique Lynch de New-York; ayant été nommé de France, offre à vendre les VINS ci-après de choix et qualité supérieure et importés directement, savoir:

[illegible]

Wm. W. Bonnin offre en quantité à la convenance des acheteurs, du CHAMPAGNE, marque "Cordon bleu" venant de la maison de S. Guerb et Co., dont la supériorité est bien connue par les grands consommateurs des Etats Unis. Il vend aussi en consommation pour avertir que l'on fabrique en France [illegible] Les seuls importateurs directs aux Etats-Unis sont MM. Barclay et Livingston, à New-York, et le soussigné en cette ville. S'adresser à W. W. BONNIN, Agent, 22, rue Royale. 23 dec

---

L'ECHO DES FEUILLETONS,

Rue de Chartres, No. 81.

TROISIEME LIVRAISON DE L'ECHO DES FEUILLETONS—Une nouvelle intitulée; Poste Conrad. Les 27, 28, 29 & 30e Livraisons du Siècle de Louis XIV. Le tout reçu par le Saratoga. 17 fev M. DE LA PLACE, Directeur.

Histoire de l'Empire.

LA cinquième livraison de l'histoire du Consulat et de l'Empire, par A. Thiers, En vente chez Victor Hébert, Libraire, 149 rue de Chartres. Prix 25 cents la livraison. 18 fev

MUSIQUE!! MUSIQUE!!!

VICTOR HEBERT, 149, rue de Chartres, vient de recevoir un assortiment de musique nouvelle, savoir: LE JUIF ERRANT, quadrille original, pour piano; les Mazourkas, valses brillantes; Mélodie pour violon, dédiée à Mme Cinti Damoreau, par J. Artot; le Départ, fantaisie par Thalberg; Musique de Don Pasquale; Musique de Don Sébastien; le Désir, fantaisie par F. Servais; Souvenirs d'Amérique, par H. Vieuxtemps; Fantaisie, par Rivori; Variations; Quatre Fils Aymon, musique de W. Balfe; Richard en Palestine, musique d'Adam; la Jeunesse Dorée, par Charles Czerny; Adoration, romance; Au Retour de l'Hirondelle, romance. 27 jan—1m

REÇU par le navire Austerlitz, du Havre, et à vendre par VICTOR HEBERT, 149 rue de Chartres, les ouvrages suivants:

Volumes. Les vrais MYSTERES DE PARIS, 7 volumes in 8°; Paris dans l'Eau, par E. Briffaut, 1 volume illustré; Imitation de Jésus Christ, traduction nouvelle par l'abbé F. de Lamennais, 1 volume grand in 8o illustré; Boitard, le Jardin des Plantes, illustré un beau volume grand in 8o; Laurent de l'Ardèche, Histoire de Napoléon, 1 volume illustré; Scènes de la vie privée des animaux, tome 2, un volume illustré; Scènes de la vie privée des animaux, deux beaux volumes grand in 8o; Juif Errant, illustré, édition de Paris, les trois premières livraisons; aventures de Tom-Pouce, un beau volume illustré. 27 jan—3

EN vente chez Victor Hébert, libraire, 149 rue de Chartres, les trois premières livraisons du JUIF ERRANT illustré, édition de Paris. 27 jan—1m

L'ECHO des FEUILLETONS,

JOURNAL Littéraire, paraissant le 16 de chaque mois. Ce Journal se publie par livraisons; dont chacune est illustrée d'une gravure sur acier, exécutée par les meilleurs artistes de Londres et ornée de vignettes, ouvrage du fameux Lacoste. Les 12 livraisons forment la matière de 12 volumes in 8o ordinaires.

Les années 1841, 1842, 1843 et 1844 sont déjà en vente. Prix de chaque année—Un volume broché $3; reliure simple $4; reliure de luxe $5.

Prix de l'abonnement, 12 livraisons brochées, $4 par an,—avec une jolie gravure de modes, $5 50.

Le Journal des Journaux.

REVUE Littéraire, paraissant le 1er de chaque mois, publié par les mêmes éditeurs, le journal des Journaux est le complément de l'Echo des Feuilletons, dont il ne reproduit aucun des articles. Chaque livraison formant 48 pages grand in 8o. est illustrée de deux jolies gravures sur papier chiné, œuvres des premiers artistes Français et d'une charmante gravure de modes.

Prix de l'abonnement—$3 par an, avec gravures de modes, $3 50.

Louis XIV et son Siècle.

HISTOIRE Pittoresque et Costumes de la période de 1618 à 1715. Par Alexandre Dumas. Cet ouvrage se publie en 60 livraisons, dont 30 formeront un volume. L'ouvrage se compose de deux superbes volumes, contenant la matière de 8 volumes ordinaires, orné d'un moins 120 grands sujets, de 30 gravures à part et d'une foule de vignettes et culs de lampes, etc., etc.

Chaque pamphlet contient deux livraisons.

Directeur: M. DE LA PLACE, au bureau de l'Abeille, rue de Chartres, No 81. 31 dec

Les Mystères de Paris.

EDITION complette et illustrée en deux gros volumes in 8o richement reliés, démonstrations évangéliques 16 vol. in 8o, Traité pratique du magnétisme animal, par Aubin Gauthier, ouvrage nouveau, (1845)

Concordance des Codes de Commerce, français et étrangers y compris celui de la Louisiane, par Antoine de St Joseph.

Concordance des codes civils, idem par le même.

En vente chez LELIEVRE, 17 jan Encoig. Royale et St. Ann

ARTICLES DE NOUVEAUTES, EN FER. NEW-YORK.

STILLMANN, ASLEN & Co., propriétaires des forges où se fabriquent ces ouvrages, ont à grands frais établi une superbe machine pour exécuter dans un bon goût et avec les meilleurs matériaux, des machines et bouilloires à vapeur, des moulins à sucre, des clarificateurs et des cuillières, des chaudières à sucre en fer battu, des presses hydrauliques et à vis, et généralement tous les objets de fonte.

Les habitants et autres, sont respectueusement priés de venir examiner leurs plans, &c., au No. 35, rue du Camp, Nouvelle-Orléans.

E. SMITH & Co., Agents.

Qui ont constamment en vente, des thermomètres à rap. 7 dec—3uf

OUTEILLES VIDES—160 paniers de 20 et 24 onces, à vendre par NUMA LACOSTE, 14 fev 108 rue Royale

DAMEJEANNES—300 damejeannes de 5 gallons, à vendre par NUMA LACOSTE, 14 fev 108 rue Royale.

CERISES—50 caisses cerises à l'eau de vie, de Chauvet, à vendre par NUMA LACOSTE, 14 fev 108 rue Royale

HUILE—300 paniers huile de Piagniol et de Decugis, à vendre par NUMA LACOSTE, 14 fev 108, rue Royale

MOUTARDE Française—Quelques caisses à vendre par NUMA LACOSTE, 14 fev 108 rue Royale

BOUCHONS—Un grand assortiment de toutes qualités à vendre par NUMA LACOSTE, 14 fev 108 rue Royale

CITRONS—170 caisses frais, en magasin et à vendre par GEO. GREEN & BRO, 14 fev 82 Gravier

CAFE Rio—12,000 sacs différentes qualités, d'importation récente, à vendre par GEO GREEN & BROTHER, 82, Gravier

THE—Un petit lot de Hyson, choisi, en petits paquets, à vendre par GEO. GREEN & BRO, 14 fev 82 Gravier

VIN de Champagne, qualité supérieure, importation directe, à vendre par GEO. GREEN & BRO, 14 fev 82 Gravier

CORDAGES de Manille—1 1/2 à 7 pouces, à vendre par GEO. GREEN & BRO, 14 fev 82 Gravier

HUILE d'Olive—100 paniers huile, à vendre par GEO. GREEN & BRO, 14 fev 82 Gravier

MOUTARDE—100 douzaines de Boston, à vendre par GEO. GREEN & BRO, 14 fev 82 Gravier

HUILE de blanc de baleine—10,000 gallons épurée, en magasin, à vendre par GEO. GREEN & BRO, 14 fev 82 Gravier

ALUN et Sel d'Epsom, en magasin et à vendre par GEO. GREEN & BRO, 14 fev 82 Gravier

SAVON—500 caisses Boston No. 1, en magasin et à vendre par GEO. GREEN & BRO, 14 fev 82 Gravier

PAPIER à Lettres—500 rames de Ames, rayé, à vendre par GEO. GREEN & BRO. 14 fev 82 Gravier

EAU de Vie—50 barils, en magasin et à vendre par GEO. GREEN & BRO, 14 fev 82 Gravier

GENIEVRE—50 barils double ancre R B, en magasin et à vendre par GEO. GREEN & BRO, 14 fev 82 Gravier

EAU de vie de Cognac—20 quarts marques de Castillon et J J Dupuy, ayant droit au drawback, à vendre par G. GREEN & BRO, 82 Gravier

CLOUS—100 barillets de Boston, en débarquement du navire Glascow et à vendre au plus bas prix par HARVEY & COOLIDGE, 13 fev 26 et 28 Gravier.

HUILE POUR TANNEURS—12 barils, à vendre par T TOBY & BOGERT, 13 fev 70 Camp

BRIQUES de Façade pressées—10,000 briques de Philadelphie, reçues par la barque Rammohun Roy de Philadelphie, à vendre par T TOBY & BOGERT, 70 Camp 13 fev

HARENGS—300 caisses harengs écaillés, en débarquement et à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 13 fev 26 et 28, rue Gravier

LAINES—18 balles Laines de Canton, 6/4 et 7/8, en débarquement du navire Columbus, en magasin et à vendre par WM. FROST & Co, 13 fev 28 Vieille Levée

HUILE—5000 gallons huile de blanc de baleine d'hiver, blanchie et non blanchie, en magasin et à vendre par WM. FROST & Co, 28 Vieille Levee 13 fev

HUILE pour Tanneurs—20 bis. huile supérieure, à vendre par WM. FROST & Co, 13 fev 28 Vieille Levée

HUILE—45 barils huile d'éléphant, d'hiver, blanchie, à vendre par WM. FROST & Co, 13 fev 28 Vieille Levée

COTONNADES—18 caisses de Methuen, à vendre par FROST & Co., 28, Vieille Levée 13 fev

CHANDELLES—500 caisses blanc de baleine, New Bedford, à vendre par Wm. FROST & Co, 28, Vieille Levée 13 fev

HUILE de Baleine—1000 gallons blanchie, d'hiver et d'automne, en barils et en barriques, à vendre par WM. FROST & Co, 28 Vieille Levée 13 fev

MOUTARDE—50 caisses supérieure, en boites et bouteilles d'un quart et une demie livre, à vendre bon marché par HARVEY & COOLIDGE, 13 fev 26 et 28 Gravier.

SAVON—300 caisses Boston No 1, en débarquement du navire Glascow, et à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 13 fev 26 et 28 Gravier.

SALERATUS et Couperose—En barriques, barils et barillets, à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 13 fev 26 et 28 Gravier.

BEURRE Fromages et Epices—30 barillets beurre de Goshen, 50 fromages de Goshen, 1ère qualité, 50 sacs poivre Sumatra, 30 sacs clous de girofles, 40 caisses épices moulues en magasin et à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 13 fev 26 et 28 Gravier.

BARILLETS—300 barillets de 10, 6 et 4 gallons, cerclés en fer, en magasin et à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 13 fev 26 et 28 Gravier.

COGNAC—Eau-de-vie de Cognac, ayant droit au drawback, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 13 fev 20 Vieille Levée

CHAPEAUX cirés—10 caisses chapeaux cirés, à vendre par FROST & Co. 12 fev 10 Magasins

CHAUSSONS en Laine—100 douzaines chaussons, à vendre par FROST & Co. 12 fev 10 Magasins

RECU par le Windsor Castle, du Havre—Plusieurs caisses guinghams, jaconnats et mousselines rayées—Aussi: 1 caisse mousselines brochées pour rideaux et un joli assortiment de rideaux brochés par paires, à vendre à bon marché pour du comptant, par FR. PERRET, 11 fev 56 Toulouse.

PEAUX de veaux de Nyce & Co. à vendre par D. B MACARTY, jan 23 Bourbon.

MERINOS noir pour redingottes—60 pièces beau mérinos noir pour redingottes, à vendre par D. B MACARTY,

DIVERS—Thé young hyson en petites boites, savon de Boston No 1, de la marque de White, huile de Nice en paniers de 12 bouteilles, morue en caisse, et tambour, à vendre bon marché par E. DITTRICH, 11 fev 28, Poydras, encoig. Tchoupitoulas.

MAGASINAGE—Au No 141, rue des Magasins avec cour derrière, Conditions modérées, s'adresser à E. DITTRICH, 11 fev 28, Poydras, encoig. Tchoupitoulas.

CAFE—40 sacs Havane vert, nouvelle récolte, en débarquement et à vendre par J. F. BERCIER & Co., 27 jan 54, Vieille Levée.

CIGARES—Un bon assortiment de la Havane, d'importation directe, des marques suivantes: Régalias, Rionda, India Cubana, Liberal Palma America, Venus y Mahonesa, Canones Palma, Celebrada, America Brenes y Tres Hermanos. Fonts régaros Palmas, Ugues et Favorita, à vendre par J. F. BERCIER & Co., 27 jan 54, Vieille Levée.

A VENDRE par le soussigné:—500 barriques vin rouge divers crus, 10 quarts pipes vieille eau de vie fine champagne,

200 mille bouchons pointus,

10 balles bouchons fins, pour vin,

20 paniers anisette surfine,

100 caisses absynthe suisse,

20 caisses vin vieux, Chateau Giscours,

20 barriques vin vieux, Cantenac, Médoc,

20 paniers guignolet d'Angers.

POUGET FILS, 12 jan 147, rue Royale

HUILE d'olive de Nice et de Marseilles, à vendre par 5 fev B. VALLS, 25, Commune

CIRAGE—100 grosses boites supérieur, à vendre par FROST & Co, 10 Magasins

A LOUER

Cette JOLIE MAISON en briques, à deux étages, avec Cabinet et autres dépendances, à deux étages située Seconde Municipalité, rue St. Pierre, entre Conti et Gravier, côté du fleuve. S'adresser à L. U. LAVILLEBEUVRE, 7 fev 149, Commune.

Par Autorité.

No. 24.—RESOLUTION.

Il est résolu par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale; Que pendant l'absence de l'honorable Paul Briant, juge de paroisse dans et pour la paroisse St. Martin, tous les devoirs et fonctions qui lui sont imposés par la loi, dans sa susdite capacité (à la seule exception des fonctions judiciaires), seront remplis par P. P. Briant, notaire public dans la paroisse St. Martin, et pendant le temps qu'il remplira les dites fonctions, il aura droit de demander et recevoir tous honoraires et émolumens que la loi accorde pour de tels services.

(Signé) A. BOUDOUSQUIE, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA, Président du Sénat.
Approuvé le 12 Février 1845.
(Signé) A. MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

No. 25.—ACTE pour autoriser Jean-Baptiste Isabelle, résidant dans la paroisse St.-Landry, à adopter Philippine Isabelle, fille majeure de Suzanne Oswaldt, son épouse, et pour d'autres objets.

Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale: Que Jean-Baptiste Isabelle, résidant dans la paroisse de St. Landry, est et demeure, par les présentes, autorisé à adopter Philippine-Isabelle, fille majeure de Suzanne Oswaldt, son épouse, à lui donner le nom d'Isabelle, et à lui conférer les mêmes droits que si elle était issue de son mariage avec la dite dame Oswaldt (le dit Isabelle n'ayant pas d'héritiers forcés); bien entendu que la dite adoption sera constatée par un acte qui devra être signé du dit sieur Jean-Baptiste Isabelle, par-devant un notaire public de la paroisse de St. Landry, dans les six mois qui suivront la passation du présent acte, nonobstant toutes lois à ce contraire.

SECT. 2. *Il est de plus décrété, &c.,* Qu'attendu que Marcus C. Wells a présenté à la Législature un mémoire demandant que les noms de ses trois enfants mineurs, Margaret B. Wells, Lucius Duncan Wells et Francis Wells, soient changés en ceux de Margaret B. Duncan, Lucius Duncan et Francis Duncan, dans l'ordre sus-énoncé; en conséquence,

Il est de plus décrété, &c., Que les noms des trois mineurs susdits, soient changés, conformément aux fins dudit mémoire.

(Signé) A. BOUDOUSQUIE, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA, Président du Sénat.
Approuvé le 14 Février 1845.
(Signé) A. MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

No. 26.—ACTE pour accorder à Bennett Barton Simmes, le privilége exclusif de tenir un bac sur le Mississipi, au Raccourci de Shreves, dans les paroisses Pointe-Coupée et Ouest Féliciana.

SECT. 1re. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale;* Qu'à dater de la passation de cet acte, et pendant l'espace de sept années, Bennett Barton Simmes aura le privilége exclusif de tenir un bac au Raccourci de Shreves, sur chacune des rives du Mississipi, et ce, aux conditions suivantes, savoir: Que le dit Bennett Barton Simmes, en considération du privilége exclusif de tenir le dit bac pendant l'espace sus mentionné, devra tenir en bon état, un nombre suffisant de bateaux plats et d'esquifs, à l'effet de transporter sans retard, d'une rive à l'autre, des personnes ou propriétés; et tout délai résultant de sa faute le rendra passible de dommages, lesquels pourront être recouvrés par-devant toute Cour ayant juridiction.

SECT. 2. *Il est de plus décrété, &c.,* Que le jury de police de la paroisse de la Pointe-Coupée, devra déterminer et fixer le droit de péage que le dit Bennett Barton Simmes pourra demander et recevoir pour traverses.

SECT. 3. *Il est de plus décrété, &c.,* Qu'à dater de la passation de cet acte, et pendant sept ans, nul ne pourra tenir ou établir un bac sur le Mississipi, à l'endroit désigné dans cet acte, ni dans un rayon de trois milles du dit endroit, et en suivant le cours du fleuve, sous peine d'une amende de dix piastres pour chaque jour pour tout le temps qu'il aura tenu le dit bac, au préjudice du dit Bennett Barton Simmes, laquelle amende pourra être recouvrée par-devant toute Cour ayant juridiction, moitié au profit de la paroisse et moitié au profit du dit Simmes, et le dit délinquant paiera les frais de poursuites; bien entendu, cependant, que cet acte ne pourra s'interpréter de manière à empêcher personne de tenir un bac à son usage ou à l'usage de sa famille.

SECT. 4. *Il est de plus décrété, &c.,* Que l'acte approuvé le 22 Mars 1842, accordant un privilége à John Hajan, et toute loi ou partie de loi contraire aux dispositions du présent acte, sont et demeurent abrogées.

SECT. 5. *Il est de plus décrété, &c.,* Que pendant la durée du dit privilége, le dit Bennett Barton Simmes devra transporter d'une rive à l'autre, à la dite Pointe, tous officiers et troupes qui voyagent pour remplir leurs devoirs de milice, et toutes les armes et munitions de tout genre appartenant à l'Etat, sans exiger de péage, et ce, sous peine d'être privé de son privilége.

(Signé) A. BOUDOUSQUIE, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA, Président du Sénat.
Approuvé le 14 Février 1845.
(Signé) A. MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

No. 27.—RESOLUTION.

Il est résolu par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale; Qu'il est permis à Ebenezer Cooly, juge de paroisse de la Pointe-Coupée, de s'absenter pendant quatre vingt dix jours, à partir du premier juillet prochain, et que Samuel Bush, notaire public, sera autorisé pendant l'absence du susdit juge, à accorder des licences de mariage, à enregistrer les hypothèques, à délivrer des certificats d'hypothèques, et à certifier les copies des actes, et autres documents déposés au bureau du dit juge.

(Signé) A. BOUDOUSQUIE, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA, Président du Sénat.
Approuvé le 14 Février 1845.
(Signé) A. MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

No. 28.—ACTE pour venir au secours de l'asile catholique des Orphelins de la Nouvelle-Orléans.

Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale; Qu'une somme de trois mille piastres est, par les présentes, allouée à l'asile catholique des Orphelins de la Nouvelle-Orléans, payable de tous fonds dans le trésor non autrement appropriés, la moitié immédiatement après l'adoption de cet acte, et la balance six mois après la dite adoption.

(Signé) A. BOUDOUSQUIE, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA, Président du Sénat.
Approuvé le 14 Février 1845.
(Signé) A. MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

No. 29.—ACTE pour venir au secours de John Lyons, Senr.

Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale; Qu'afin de lever tout doute quelconque, le mariage précédemment contracté pardevant, et célébré par le juge de paroisse de St. Landry, le dix neuf Juin, de l'année dix huit cent vingt six, entre John Lyons Senr., et Rebecca Gelchrist, habitans de la dite paroisse, est déclaré légal et valide à tous égards, et aura pour effet de légitimer leurs enfans, nés tant antérieurement, qu'après le dit jour, dix neuf Juin dix huit cent vingt six, et de leur donner les mêmes droits que s'ils étaient nés durant le mariage.

(Signé) A. BOUDOUSQUIE, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA, Président du Sénat.
Approuvé le 15 Février 1845.
(Signé) A. MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

No. 30.—ACTE pour venir au secours de Nicholas M. Callahan.

ATTENDU que l'intention de cette chambre n'est pas d'établir un précédent par cet acte, en accordant le milage et le per diem, aux parties contestant le siége de membres dûment élus, si ce n'est dans le cas de prétentions justes, équitables et présentées conformément à la loi; et attendu que, Nicholas M. Callahan, s'est présenté devant cette chambre contestant et réclamant le siége de John A. Glaze, un des membres élus pour St. Landry et Calcasieu; et attendu que, cette chambre a déclaré vacant le siége du dit Glaze, et a invité le gouverneur, à ordonner une nouvelle élection, et par conséquent déclarant que la plainte du dit Callahan n'était ni mal fondée ni basée sur de frivoles prétextes; en conséquence,

Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale; Que le Trésorier de l'Etat est autorisé à payer à Nicholas M. Callahan, sur son propre mandat, la somme de deux cent quatre vingt dix huit piastres.

(Signé) A. BOUDOUSQUIE, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA, Président du Sénat.
Approuvé le 8 Février 1845.
(Signé) A. MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

INDIENNES LEGERES—40 caisses indiennes à la mode importation récente, à vendre par J B RATHBONE & co., 8, rue du Canal. 19 fev

GENIEVRE et Eau de Vie—10 pipes genièvre de Weils, marque du Cygne; 10 de Medor; 10 demi pipes Eau de vie de la Rochelle, à vendre par J B RATHBONE & co, 8, rue du Canal. 19 fev

TABAC—33 balles Cuba fin, en feuilles, en débarquement du brick Empresario, de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 10 fev 26, Vieille Levée

SUCRE de la Havane—En débarquement du brick Thos. Street, à vendre par E. TROISGROS, 26, Vieille Levée 10 fev

CIGARES—33,000 Regalias et Millars, Ugues et Cubanas, en débarquement du steamer Alabama, à vendre par E. TROISGROS, 10 fev 26, Vieille Levée

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL—Février, 1845.

SONT invitées à se présenter à ce Consulat pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

B	K
Briffaut, Louis	Klein,
Béranger	L
Bougerolle, Philippe	Lusignan, Etienne
Brelet, frères	Loyan, dit Auguste
Bonhomme, Rich. ou Pierre	Lana, frères
Bordenave, Marcelin	Larroque,
Bour, David	Lacollonge, Urbain
Benel, Lery	Lemaire, Eugène
Binet, Barthélemy	Lebreton Deschapelles
C	Lebret Pierre.
Chenvel, Amand Justin	M
Chaix, Jean Baptiste	Monié, Jean
Castra, Eustache	Mailleker, Xavier
D	Massieu, Guillaume
Dumont, Jacques	Murphy Edouard
Duchemain, Ferdinand	Métayer aîné
Duprat, Théophile	Mauvière Fazende
Deplaigne Jacques	Martel B. Barthélemy.
Ducos, Marie	N
Duchesne Duvernay	Neguesloux, St. Hilaire
Dusseaux Delacroix	P
Duval	Pouillet, Charles
Dumarest Vve.	Perret, Louis
Dechaud Epoux.	Page, Antoine
Deporest Hmes.	Perrodin, François
E	Potier Gillet
Engelsheim, frères	Parabère, François
Eude, Ernest	R
F	Rouget, Adélaïde
Fouchère, Lucien	Richard, Auguste
G	Renoy, Julien Juhel
Guérin, Cerreyour	S
Guillot, Antoine	Sicard, Pierre
Guigne, Catherine	Simonetti,
Guillou, Auguste François	Sagory, Charles
Gaufroy, Jean Baptiste	Savoye, Philibert
Geoger, Florent	Sanguinetti,
Grégo	Senant,
Guillon, René	Schlim,
Gasman Gabriel.	T
H	Tremoulet,
Heber, Jean	Tardif, dit Weisly
Herber Jean	V et W
Barentegy,	Vandegrift, époux
J	Vergès François
Jourdan Honoré Théodore	Videau Pierre
Jourdan Antoine Luc.	Verneuille
Jeoveau, Stanislas	Weret, Auguste
Jeanben, Etienne	

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin jusqu'à trois heures de l'après midi.

FOSDICK & BROTHER, No 74, rue du Camp, ont en magasin, et offrent à vendre: 200 caisses Thé Young Hyson, en boites de 13 liv.; 150 dito Poudre à canon; 100 barils excellent Cidre de Newark; 20 barils Vinaigre de cidre; 20 dito Huile à lampes; 25 paniers Champagne; 20 caisses de vin de Madère; 20 barriques [illegible] 10 caisses Pendules en bois; 8 caisses Bottes pour homme et souliers pour dames; 100 bonnes Papier à écrire; 100 balles Foin du North River; 10 caisses Biscuits de soda. 11 fev

MR. CLISSEY, Professeur de Danse, a l'honneur d'informer les dames et messieurs de la Nile-Orléans, que son

ACADEMIE DE DANSE

Est actuellement ouverte au No 16, rue Bourbon, entre celles du Canal et de la Douane, où il donnera des leçons de cette gracieuse et favorite danse, appelée

LA POLKA.

Et, comme de coutume, un grand nombre d'autres danses propres à donner de la grâce et du maintien aux jeunes gens et demoiselles.

Il donne, en outre, des leçons aux Académies suivantes où peuvent se rendre les demoiselles qui, quoique n'étant pas de ces académies, voudraient faire partie des élèves: Madame Bearnes, 183, rue St-Louis. Madame Desrayaux, encoignure Remparts et Bienville. Madame Montgomery, 197, rue St. Joseph. Mr. Hitchcock, 140, rue Poydras. Dr Macauley, Ecole Polytechnique, 154, rue du Canal.

Il donnera des leçons particulières en à sa salle ou au domicile des élèves.

Une classe du soir, pour les messieurs, est ouverte de 6 à 9 heures. 1 nov—4me

AVIS—Les avis légaux à publier dans la paroisse d'Orléans, conformément à un acte intitulé: "Acte relatif aux annonces publiques dans la Paroisse d'Orléans," approuvé le 16 mars, 1843, seront publiés dans le Courrier de la Louisiane, édité par M. Jérôme Bayon, le contracteur, au taux de deux sous par chaque cent mots. Nile. Orléans, 30 janvier 1845

ROBERT CARTER NICHOLAS, Secrétaire d'Etat.

WM. DEBUYS, Trésorier d'Etat. 31 janv—30

BEURRE et Fromage—De Goshen, venant d'arriver et à vendre par HARROD, DARLING & Co, 9 fev 49 Commune

HARROD, DARLING & Co, No. 49, rue de la Commune, ont constamment en vente, et reçoivent journellement, une grande consignation de maquereaux assortis; saumons, aloses, morue et harengs, secs et en saumure; beurre et fromage de Goshen; sucre en pain, brisé et en poudre, première qualité, des manufactures de Boston et de New York; huile et blanc de baleine; savon de New York Boston et Cincinnati; Seaux peints, &c. à vendre aux prix les plus modiques, par HARROD, DARLING & Co, 9 fev 49 Commune

INDIGO en surons Caracas et caisses Manille, à vendre par G & R BUCHANAN & Co, 31 jan 83, Tchoupitoulas

CHANDELLES—30 caisses chandelles de composition, à vendre par G & R BUCHANAN & Co, 31 jan 82, Tchoupitoulas.

CORDE—1600 rouleaux, à vendre par G & R BUCHANAN & Co, 31 jan 82, Tchoupitoulas

FARINE—300 barils farine supérieure, de St. Louis, à vendre par G & R BUCHANAN & Co. 31 jan 82 Tchoupitoulas

TOILE d'Emballage—1000 pièces, en magasin et à vendre par G & R BUCHANAN & Co, 31 jan 82 Tchoupitoulas

CAFE Java—Tasses, à vendre par G & R BUCHANAN & Co, 31 jan 82 Tchoupitoulas

FER BLANC—300 caisses 1 à X, à vendre par G & R BUCHANAN & Co, 31 jan 82 Tchoupitoulas

WHISKEY—30 barils vieux Bourbon, à vendre par G & R BUCHANAN & Co, 31 jan 82 Tchoupitoulas

VERITABLE Eau de Cologne—En débarquement du navire Prebsa, d'Anvers, article supérieur, à vendre par E. JOHNS, 31 jan 110, rue Poydras

CIGARES—70 milliers regalias, canones et millar, de différentes marques, à vendre par FRANCIS LAMPRE, 27 Vieille Levée 31 jan

SUCRE et Café de la Havane—Sucre blanc, jaune et brun; et 600 sacs café vert, à vendre en magasin, par FRANCIS LAMPRE, 27 Vieille Levée

---

CABOTAGE.

POUR LOUISVILLE et Cincinnati—Le bateau à vapeur pour passagers, CHAMPION, capit. Wade, partira jeudi 27 du courant, à 6 heures P. M. et s'arrêtera aux lieux intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HARTWELL, RIDDER & CARMAN, 25 fev 44, Poydras

POUR LES ATTAKAPAS—Le beau bateau à vapeur PATRICK HENRY, capt. R. J. Dorsey, partira pour le port ci-dessus aujourd'hui, à 10 heures du matin. Pour plus amples informations, s'adresser à bord, ou à P. J. PAVY & Co, 19 Conti 25 fev

MALLE PAQUEBOTS DES ETATS-UNIS, BRILLIANT ET ALEX. SCOTT.

Arrangements pour le printems et l'été.

Pour la Côte de Donaldsonville, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sarah et Pointe Coupée.—Les bateaux ci dessus nommés feront après cette époque deux voyages par semaine. L'Alex. Scott capitaine Bowen, partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches et mercredis, à 10 heures du matin. Le Brilliant partira de la Nile Orléans tous les mardis et vendredis, à 10 heures A. M. En revenant, l'Alex. Scott partira du Bayou Sara tous les lundis et vendredis à midi, et le Brilliant tous les mercredis et samedis, à midi, arrivant à la Nouvelle Orléans le lendemain matin de bonne heure. Le mercredi, l'Alex Scott se rendra à Tunica, Pointe Coupée et Port Adams. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à WM. AVERY. 17 fev

Paquebot régulier, pour Bayou-Sara, Waterloo, Port Hudson, Baton-Rouge, Plaquemines et la Côte. Le beau steamer LUDA, capt Thomas Clark fera des voyages réguliers, deux fois par semaine, entre la Nile-Orléans et les ports ci-dessus partant de la Nile Orléans tous les mardis et samedis, à 6 heures P. M., et de Bayou Sara, tous les mercredi et samedis à midi.

Le Luda a été remis à neuf, et combiné pour ces voyages, de manière à assurer une grande rapidité, tout en laissant beaucoup pour la sécurité et le comfort. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J. BONNER, 31 jan Agents, 81 St. Charles

PAQUEBOT REGULIER POUR LA COTE, DONALDSONVILLE, Lafourche etc—Le bateau à vapeur JUNIATA, capitaine Cheats, partira de la Nouvelle Orléans les jeudis à 10 heures du matin, et à son retour il quittera Thibodeauxville les dimanches à 8 heures, et Donaldsonville les lundis matins à 4 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à J M LANDREAUX & Co 31 janv 11, Front Levee

POUR LAFOURCHE ET LA COTE—Le bateau à vapeur à passagers, MISSOURI MAIL, capitaine Littleton, fera à l'avenir ses voyages deux fois par semaine à Donaldson, en partant de la Nouvelle Orléans, comme avant, tous les lundis et jeudis à 10 heures du matin et de Donaldson, tous les mercredi et samedis à 6 heures du matin.

Le Missouri Mail prendra du fret, bien que le bayou soit bas, en le faisant transporter le long du bayou sur des bateaux plats, aux prix les plus modérés.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. A. BRAUD & LANDRY, 13 jan 14 Bienville

POUR LA BALISE.—Le steamer FAME, capt Jourdain Martin, complètement réparé et remis à neuf, partira tous les samedis, à 9 heures A. M. du pied de la rue St. Louis, pour la Balise et les lieux intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à JACQUES LAMOTE, Agent 2 oct—6 m 71, Vieille Levée.

POUR MAURICE, Ile de France—La jolie barque THISTLE, capitaine Turner, sera promptement expédiée pour le susdit port. Pour passage, ce navire ayant une belle dunette, s'adresser au capitaine à bord ou à CHS DUFOUR. 22 fev

CABOTAGE.

POUR PHILADELPHIE—La barque paquebot RAMMOHUN-ROY, capitaine Cutts, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, et partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à T TOBY & BOGERT, 70 Camp 22 fev

POUR BOSTON—Le navire ANN, capt. Hill, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à L H GALE, 93, Commune 21 fev

POUR PHILADELPHIE—Le brick CAIRO, capt Means ayant tout son chargement engagé partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à T TOBY & BOGERT, 70 Camp 18 fev

POUR BALTIMORE—Le brick VIRGINIA, capitaine Cooper, ayant presque tout son fret engagé, peut prendre 50 ou 75 barils pour compléter son chargement, et partira sous peu. Pour passage, s'adresser à T. TOBY & BOGERT, 18 fev 70, Camp.

ON a besoin d'un navire ou d'une barque pour prendre un chargement à Freeport, pour transporter à New York; le fret sera complet et délivré de suite, s'adresser à FOSDICK & BROTHER, 14 fev 74 Camp

POUR PHILADELPHIE—La barque CLAREMONT, capitaine Trussel, est maintenant en chargement, et partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord ou à T TOBY & BOGERT, 13 fev 70, Camp

POUR PHILADELPHIE—La goelette CHARLESTON PACKET, capitaine Crosby, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord ou à T. TOBY & BOGERT, 70, Camp 13 fev

POUR PHILADELPHIE—Le brick neuf et fin voilier LEMUEL PETERS, capitaine Prewergy partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à T TOBY & BOGERT, 70 Camp 11 fev

POUR PHILADELPHIE—Le brick GERTRUDE, capitaine Gerdling, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à T TOBY & BOGERT, 70 Camp 11 fev

ON a besoin d'un navire pour charger pour New York, s'adresser à T TOBY & BOGERT, 70 Camp 11 fev

POUR BOSTON—Le navire de première classe CHATAM, capt. Mason, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à L H GALE, 93, Commune 8 fev

POUR PHILADELPHIE—Le brick OLIVE BRANCH capitaine Long, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à T. TOBY & BOGERT, 8 fev 70, Camp

POUR BOSTON—Le navire PARIS, capt. Hoffman, est actuellement prêt à recevoir un chargement, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. GREEN & BRO, 8 fev 82, Gravier

A FRETER—Le navire AUGUSTA, pouvant porter 1400 balles de coton, est actuellement prêt à recevoir un chargement. S'adresser à GEO GREEN & BROTHER, 6 fev 82 Gravier.

POUR BOSTON—Le navire TARQUIN, capt Moody, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H GALE, 31 jan 93 Commune

POUR NEW YORK—Le navire paquebot HERCULEAN, capt. Holmes, est actuellement en déchargement, et partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à T TOBY & BOGERT, 70 Camp. 30 jan

Ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier LEHIGH, capitaine Young, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune. 18 fev

POUR LE HAVRE—Le navire WALDRON, capt Cheever, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à L. H GALE, 8 fev 93 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire de 1ère classe THEMIS, capt Brown, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton, ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune. 6 fev

POUR BORDEAUX—Départ pour le 20 au 25 du courant—Le navire fin voilier TALMA, capitaine Cayol, ayant la majeure partie de son fret engagé, partira pour l'époque ci dessus. Pour fret de 800 balles de coton, ou leur encombrement et passage, s'adresser au capitaine à bord, vis à vis le marché aux légumes, ou à Vve. ROUMAGE. 6 fev

PORTS DU GOLFE.

POUR SISAL—La jolie goelette EDWARD S LAMDIN, capitaine Everson, partira à un peu de jours pour le port ci-dessus, ayant la plus grande partie de son chargement engagé. Pour balance de fret ou pour passage, s'adresser au capitaine, à bord, vis à vis le Picayune Tier. 20 fev—2

PAQUEBOT régulier pour la Havane—Le brick T STREET, capitaine J B McConnell, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira dans peu de jours. Pour balance du fret ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à REYNAUD & FALLON, 11 fev 34 Tchoupitoulas.

POUR ST PIERRE, Martinique—Le nav. français EMILIE, capitaine Beauvière, partira pour le port ci dessus, le 28 février courant. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, vis à vis les magasins triangulaires, 3e municipalité. 14 fev

A VENDRE ou à affréter.—La barque AFTHORP de 346 ton. ou 950 bales. Elle a été nouvellement doublée en cuivre et complètement carénée. Pour conditions, s'adresser à FOSDICK & BRO, 15 fev 74 Camp.

INSTITUTION JEFFERSON

DIRIGÉE PAR M. LORD.

LE Principal de cet établissement a l'honneur d'informer les Pères de famille et le public en général, qu'il a entièrement transporté son Institution, ci-devant passage de la Bourse, dans la rue Bourbon, No. 53, entre les rues Bienville et Douane, dans le local occupé par l'institution Buffet.

Les réparations qu'a subies cette nouvelle maison, et les améliorations importantes qui y ont été ajoutées, la rendant tout à fait convenable pour un établissement de plein exercice, le Principal de l'institution (toujours désignée sous le nom de *Jefferson*), secondé d'un personnel, qu'il a choisi avec un soin particulier, se recommande au peuple Louisianais, qui l'a honoré jusqu'à ce jour d'une si haute confiance. 19 fev—30

FRED. BONIS & LOUVRIER

29, RUE DE CHARTRES,

ONT maintenant en magasin leur assortiment de marchandises françaises importées directement, et qu'ils vendront à très petit bénéfice. Leur stock se compose en partie de:

6 caisses mousseline de laine pure, dessins veloutés,
4 do indiennes françaises des meilleures fabriques tel les que gros Odier Dollfus &c.
Soies dites caméléon, pour robes,
Soieries belle qualité, pour chapeaux, assorties de couleurs, Soies d'Italie, noires 3/4, 4/4 et 5/4
Rubans à chapeaux, très nouveaux
Fleurs fines pour modes
Cols brodés et Guimpes
Mouchoirs Batiste unis, à ourlet et brodés bosse
Une grande variété de cravates pour hommes et pour dames; Crêpes de toutes couleurs
1000 douzaines bretelles assorties, différens genres
1000 grosses boutons de nacre français, anglais et de Chine
100 livres soie à coudre, couleurs assorties
Ornemens de jais, boutons, épingles, broches, peignes &c
Toutes sortes de bas en coton, en soie en soierie
Un grand choix de merceries et fournitures
Corsets sans coutures et corsets cousus
Gants en soie, dito en chevreaux, de Jouvin
Parfumerie, savons, eau de Cologne, pommades &c.
Indiennes à rideaux chamois, bleus, rouges &c. &c.

FRED. BONIS & LOUVRIER, 29, rue de Chartres

Au Magasin de détail, au coin des rues Poydras et Carondelet.

N. B. Les marchands sont priés de venir examiner notre stock. 6 dec

C. YALE Jr,

No. 13, RUE DE CHARTRES, NLLE. ORLEANS.

Marchandises—Fantaisies.

INFORME respectueusement les acheteurs de cette ville, ainsi que ceux de la campagne, qu'il offre en vente un assortiment de marchandises riches et nouvelles, qu'il a acheté dernièrement aux grands encans de New York et qu'il offre

AUX PLUS BAS PRIX,

Et dans les termes les plus favorables. Son assortiment consiste en partie des articles suivants, savoir:

SOIERIES:

Soie de Paris, brodé et broché, nouveau genre; un assortiment riche et complet de soie façonnée et rayée; soie moirée, noire et couleur; soie d'Italie et gros de Suisse, et noir bleu; satin noir, noir et couleur; soie brodée &c.

ARTICLES POUR ROBES:

Cachemire d'Ecosse, des derniers goûts; mousseline de Paris, de toutes qualités; Alpacca, unie et façonnée; mérinos et bombasine; crêpe de laine, parisiennes et alépines; robes en mousseline suisse, brodées et à jour, pour bals.

AUSSI:

Un grand assortiment de shawls; mouchoirs fantaisies, etc. etc.

RUBANS:

Rubans nouveautés, en taffetas et satin, pour chapeaux et bonnets; gants et mitaines de toute genre et qualité; bas de laine, mérinos, soie et en coton.

AUSSI:

Un assortiment supérieur de jaconat et perçale, uni, rayé et façonné.

DENTELLES:

Dentelles fil et imitation; toile d'Irlande, etc. etc. Avec un assortiment complet de chapeaux, fleurs artificielles; ainsi qu'un assortiment général d'articles pour modistes. 17 dec

---

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

MARDI, 25 FEVRIER 1845.

LA MUETTE DE PORTICI,

Grand-opéra en cinq actes, d'Auber.

Précédé par

LE FOLTRON,

Vaudeville en un acte.

On commencera à six heures et demie.

Opéra Italien.

LE public est respectueusement prévenu que les artistes de la troupe italienne sont arrivés en ville, et se proposent de donner 21 représentations au THEATRE AMERICAIN, qui commenceront le 3 mars prochain.

Signorina BORGHESE .... Prima Donna.
Signora RICA .... Prima Donna.
Signor PEROZZI .... Primo Tenore.
Signor A. TOMASSI .... Primo Basso.
Signor A. CANDI .... Primo Basso.

Pour la location des loges et en voir le plan, s'adresser au bureau de 10 heures à 3 heures, et de 6 heures à 7 heures P. M.

Prix des loges et d'une partie du parquet $1 00
Le reste du parquet et secondes 50
Galeries—comme avant 21 fev

SALLE DU WASHINGTON ARMORY.

Bals de Société.

Un bal paré et masqué sera lieu aujourd'hui Mardi 25 février, et commencera à huit heures du soir.

DIRECTEURS:

S. J Peters Jnr.	E. D. Lewis,
J. B. Deibonde,	J. W. Saunders,
F. Boutigny,	E. L. Hyams
Jules Dreuilhet,	J. M. Lee Jnr.
J. C. McAllister,	J. M. Burke.
Henry Hatch.	H. O. Heartt.

25 fev

Bal des élèves de M. P. Clissey.

A LA SALLE DES VOLONTAIRES de la LOUISIANE.

M. P. CLISSEY informe ses patrons et le public, que dans le but de s'assurer des progrès de ses élèves, il donnera un BAL D'ENFANS, mardi le 25 courant, dans lequel on dansera toutes les danses à caractère et à la mode, telles que la POLKA, la CACHUCHA, &c. &c.

Les portes seront ouvertes à 7 heures. Le bal commencera pour les enfans à 8 heures et se terminera à 10, après laquelle heure on priera la société présente de prendre part à l'amusement.

Prix d'entrée—Pour les messieurs $1 00

Les messieurs qui obtiendront des billets sont priés d'y amener leurs dames 20 fev—6

Soirée Dansante Déguisée et Parée,

DONNÉE PAR J. DEVOTI,

A L'ARMORY DU BATAILLON WASHINGTON,

Samedi, le 1er Mars.

LE Bal pour les enfans commencera à 6 heures précises du soir, et pour les grandes personnes à 10 heures.

Les dames et les enfans sont invités; et les familles connues, qui n'auraient pas reçu d'invitations, pourront s'adresser au bureau de la dite salle.

Les Bals continueront tous les samedis. On y exécutera les danses les plus à la mode, telles que la Polka, etc.

Le comité de direction se composera de quatre messieurs bien connus.

Prix de la souscription—Pour les messieurs....$1 21 fev

Salle de Bal St.-Louis.

BALS DE SOCIETE.

LES bailleurs de cette salle anxieux de se rendre aux désirs des souscripteurs, aux bals qui ont eu lieu dans ce superbe établissement, ont ouvert une liste de souscription pour TROIS BALS DE SOCIETE qui auront lieu le 26 mars, le 4 et le 7 avril.

S'adresser à H. Mullier, au bureau de la salle, depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 de l'après-midi. 19 fev

WASHINGTON ARMORY.

LA liste de souscription de quatre Bals de Société est maintenant ouverte. Le premier Bal aura lieu le 4 de mars et les autres le 11, le 25 de mars et le dernier, le 1er avril.

COMMISSAIRES

Capt. F. Jordy,	H. G. Heartt,
C. B. Forstall,	E. Boutigny,
E. F. Brasier,	N. Duperu,
J. Johnson,	J. B. Heartt,
J. Z. Poulk,	G. W. Parmley,
A. B. Bein,	H. G. Stetson.
J. F. Stockton.	17 Fev

WASHINGTON ARMORY.

BAL DES PERES DE FAMILLE.

LES pères de famille qui désirent souscrire audit Bal sont informés que la souscription est maintenant ouverte. Le Bal aura lieu le 4 avril.

Le prix de la souscription est de douze piastres. Il y aura un ambigu et toutes sortes de rafraîchissemens 17 fev

Arène Olympique

ET CIRQUE DE NEW-YORK.

HOWES & MAIBIE, annoncent respectueusement à leurs anciens amis et habitués de la Nouvelle Orléans, qu'ils ont ouvert leur Spectacle sous une NOUVELLE & SPACIEUSE TENTE, qui sera élevée sur le Terrain situé rue Condé, entre les rues de l'Hôpital et Quartier, vers le milieu de l'ilet.

L'INTERIEUR sera installé dans un nouveau genre, d'une manière splendide, et sera richement décoré et illuminé AU GAZ.

LA TROUPE EQUESTRE

Se compose d'Ecuyers à talens et renommés, parmi lesquels se trouve le célèbre Paillasse français JOSEPH CLAVEAU.

Les Familles sont prévenues qu'une grande partie des Loges seront consacrées à leur convenance.

Les portes seront ouvertes à six heures et demie, et le Spectacle commencera à sept. 18 fev

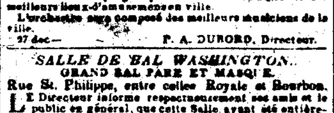

SALLE D'ORLEANS.

GRAND BAL PARE ET MASQUE.

P. A. DUBORD a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il continuera à diriger les Bals de la Salle d'Orléans, et que ces Bals auront lieu les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI.

Rien ne sera épargné pour rendre cette Salle un des meilleurs lieux d'amusemens en ville.

L'orchestre sera composé des meilleurs musiciens de la ville.

27 dec— P. A. DUBORD, Directeur.

SALLE DE BAL WASHINGTON.

GRAND BAL PARE ET MASQUE.

Rue St. Philippe, entre celles Royale et Bourbon.

LE Directeur informe respectueusement ses amis et le public en général, que cette Salle ayant été entièrement réparée, sera ouverte tous les MARDI, JEUDI et SAMEDI, pendant la saison.

Tous les DIMANCHES, il y aura Bal pour les femmes de couleur.

Entrée—Cavaliers, $1; Dames, gratis

GEORGE STEHVENS, Directeur

MARCHANDISES d'été—160 douzaines cravates batiste des dessins les plus nouveaux, 4 caisses coutil fil français de mode, 16 pièces mérinos fin de Patorle, Supiro & Co, 2 caisses coutils blancs anglais, unis et façonnés, 10 caisses chaussettes coton écru et mêlé, 2 caisses chaussettes de fil blanc et écru, 1 caisse gants fil d'Ecosse, 100 douz bretelles blanches tricotées, 300 douzaines bretelles gomme élastique de genres variés, 110 douzaines chemises de couleur assorties et de mode, 100 douzaines cols de satin bas pour l'été, 25 douzaines chemises et caleçons de soie, 50 douzaines cravates soie Birmingham, taffetas. 100 costumes complets pour le printemps, 800 pièces listados des Nos. 160 à 250, fil, 50 pièces Arabias fil, 100 douzaines chapeaux gris figaro. à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres 17 fev

MARCHANDISES liquides—150 barriques vin rouge en magasin, diverses qualités, 50 demi do vin blanc de choix, 700 paniers huile d'olive de Piagniol grandes et demi bouteilles, 100 caisses absinthe suisse, 25 caisses prunes sèches en paniers, 10 caisses fromages de Hollande, 6/10,000 bouchons droits et pointus, qualités assorties en bouteilles demi do et 1/4 do; 22 caisses sardines en boites et demi boites, 25 caisses fruits à l'eau de vie de Bordeaux en bouteilles et demi do. avec étiquettes et capsules, 80 caisses eau de fleurs d'oranger, 2960 bouteilles vides françaises, 200 caisses salaisons assorties, à vendre par LOISON & SYLVESTRE, 36 rue de Chartres 17 fev

AVIS.

Le soussigné a à vendre aux prix les plus bas, à sa serre chaude rue St Charles, une grande et belle collection de Roses mousseuses, œillets flamands, camelias, Azalias, Rhododendrons, Jasmins, Gloxinias, Dalhias, cactus, raim-orchidées, et une grande variété d'autres plantes de serres chaudes et exotiques.

Il a environ une centaine de superbes roses.

Les ordres qui lui seront envoyés, recevront une attention toute particulière; et rien ne sera demandé pour le transport des plantes sur les bateaux à vapeur.

1 fev—4 m JOHN M. SACH.

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE ET A FLEURS,

Garanties être de la récolte de 1844, et d'importation directe.

Le soussigné, en outre de son ancien stock de graines fraîches, vient de recevoir par les navires Manchester du Havre, et Sultana, de New York, un Grand Assortiment général de Graines, pour les semailles d'hiver et d'automne.

Les marchands-commissionnaires, planteurs, grainetiers, détaillans et autres, peuvent en obtenir un approvisionnement sous le plus bref délai et aux prix les plus modiques de la ville. W. DINN, 18 janv 13, rue Commune.

Magasin de Soieries, en gros.

WEST, OLIVER & WOODLIEF, ont actuellement en main un grand et splendide assortiment de SOIERIES NOUVELLES ET DE FANTAISIE, sur lesquelles ils invitent l'attention particulière des marchands de la ville et de la campagne.

ARTICLES D'HABILLEMENS.

Consistant en CACHEMIRE imprimé, riche, de Paris, et du dernier goût, crêpes de laine, bombasines de diverses qualités.

SOIERIES.

Pompadours riches; soie noire, bleue-noire et en couleur, gros de Rhiems, Valenciennes, soie mouchetée noire et couleur fantaisie, des prix les plus bas aux plus élevés, satin &c.

RUBANS.

Rubans lustring et satin, toutes largeurs et qualités diverses, rubans à bonnets, pour berrets et le col, des dernières importations.

Aussi:—Gants en chevreau, soie, coton, tricotés et de Berlin toutes qualités, mitaines de divers genres, véritables shalls en poils de chevreau, de l'Inde, de cachemire, soie, thibet, mérinos et divers genres en laine et tricotés; batiste et Bandanna, cravates et foulards Pongee, Spitalfield et Bandanna, cravates et écharpes pour messieurs, taisie, pour hommes et femmes, mantilles, bretelles, mousseline blanche &c. &c. On trouvera que leur assortiment de

DENTELLES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES,

Présente un choix des plus variés. WEST, OLIVER & WOODLIEF se bornant exclusivement à la vente en gros, ont à même d'offrir leurs marchandises à des prix qui ne peuvent que satisfaire ceux qui leur accorderont leur patronage. (11 janv) 46, rue de Chartres

EAUX MINERALES—En débarquement du navire Agate, de Brême, et à vendre par le soussigné, 60 douzaines de cruchons d'eau de Kissinger.

Plusieurs médecins distingués de cette ville se sont servis de cette eau, avec beaucoup de succès, dans plusieurs espèces d'[illegible], particulièrement dans les obstructions du foie et dans les gastrites.

24 jan E. JOHNS, 110 Poydras

AVIS D'ENCAN.

LE soussigné informe ses amis et le public qu'il a pris le magasin No 56, rue Toulouse, entre les rues Royale et Bourbon, à une porte du Banque de la Banque des Citoyens, où il continuera la Bourse St. Louis, pour des ventes que de toutes de cargaisons, de propriétés foncières, mobiliers, d'esclaves et de tous objets. On le trouvera toujours à son magasin.

ANTHONY FERNANDEZ, Encanteur. 18 fev—8

VENTES DE CE JOUR.

VENTE DE SUCCESSION.

BIENS DE L. O. HILIGSBERG.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse de Saint Bernard, en date du 16 janvier 1845, il sera vendu par Octave de Armas, juge de paroisse et encanteur, à la Bourse St Louis, le mardi vingt-cinq de février 1845, et les jours suivants, à midi, les propriétés ci-après décrites, situées dans la première et dans la troisième municipalité de la Nouvelle Orléans, et dans la paroisse de St. Bernard à savoir:

PROPRIETES SITUEES A LA NLLE. ORLEANS

Et dans ses Faubourgs.

PREMIERE MUNICIPALITE.

Carré de la Ville.

Un lot de terre situé rue Royale, entre les rues Hôpital et Quartier, côté S. O., désigné sous le No 2, sur un plan dressé par Bourgerol, daté le 29 mai 1831, et déposé en l'étude de Carlisle Pollock, notaire public Ledit lot ayant 36 pieds 10 pouces de face à la rue Royale, 98 pieds sur la ligne du fond, et 128 pieds 9 pouces de profondeur, attenant du côté de la rue de l'hôpital à la propriété du Gabrielle Correjolles et de l'autre à celle de Mme Ve Delachaise.

Faubourg Tremé.

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 18 de l'ilet 13, compris entre les rues du Bassin, Toulouse, Remparts et St Louis, ayant mesure américaine 51 pieds 11 5/8 pouces de face à ladite rue du Bassin, sur 90 pieds 11 3/8 pouces de profondeur—Le plan original, dressé au pied français, par Jh Pilié, voyer de la ville, le 12 mai 1819, a été déposé en l'étude de Michel de Armas, alors notaire, le 10 juin 1819.

Neuf lots de terre, formant de la subdivision en pieds américains de quatre lots, désignés sous les Nos 1, 2, 3 et 4 de l'ilet 45, compris entre les rues Marais, d'Orléans, Villere et St. Pierre, d'après un plan dressé par Jh. Pilié voyer de la ville, le ......, et déposé en l'étude de Michel de Armas, alors notaire. Les banquettes sont faites et payées.

Le No 1 de la subdivision, formant encoignure avec les rues d'Orléans, Marais et St Pierre, mesure 28 pieds 4 pouces 4 lignes de face sur chacune des rues d'Orléans et St Pierre, sur 111 pieds 8 6/8 pouces de profondeur et face à la rue des Marais.

Les Nos. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9, mesurent chacun 30 pieds 5 pouces de face à chacune des rues d'Orléans et St Pierre, sur 114 pieds 8 6/8 pouces de profondeur de l'une à l'autre rue; le No 9 formant encoignure avec la rue Villere. Le tout d'après un plan dressé par L. H. Pilié, député voyer de la 1re Municipalité.

Sept lots de terre formant la subdivision en pieds américains des trois lots désignés sous les Nos 7, 8 et 9 de l'ilet 3?, compris entre les rues Bienville, Villeré, Conti et Marais, d'après un plan par Jh. Pilié, voyer de la ville, daté du 25 février 1846, et déposé en l'étude de Félix de Armas, alors notaire. Les Nos 1, 2 et 3 de la subdivision, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Bienville, sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le No 4, formant encoignure, mesure 25 pieds face à la rue Bienville, sur 108 pieds de profondeur et face à la rue Villere. Les Nos 5 et 6 mesurent chacun 29 pieds 3 pouces de face à la rue Villeré, sur 126 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Et le No 7, attenant au No 6, mesure 29 pieds 5 pouces de face à la rue Villeré, 30 pieds 11 4/8 pouces sur la ligne du fond, et 128 pieds de profondeur. Le tout d'après un plan dressé par L. H. Pilié, député voyer de la 1re Municipalité. Les banquettes sont faites et payées.

Neuf lots de terre, dans l'ilet 27, compris entre les rues d'Orleans, Galvez, Miro et St Pierre, d'après un plan dressé par Aime d'Hémécourt, le 22 décembre 1836 et déposé en l'étude de Felix Grima, notaire. Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurent chacun 30 pieds de face sur chacune des rues d'Orléans et St. Pierre, sur 114 pieds 5 6/8 pouces de profondeur de l'une à l'autre rue; le No 1 formant encoignure avec la rue Miro; le No 9, joignant le No 8, mesure 35 pieds 4 5/8 pouces face à la rue d'Orléans, 14 pieds 4 5/8 pouces sur la rue St Pierre, 114 pieds 5 6/8 pouces de profondeur, sur la ligne qui le sépare du dit No 8, et 121 pieds 8 pouces sur la ligne qui le sépare de la propriété maintenant ou ci-devant Gurlie.

TROISIEME MUNICIPALITE.

Faubourg Marigny.

Quatre lots de terre, formés de la subdivision de pieds américains des lots Nos 263 et 264 du plan original, dans l'ilet compris entre les rues Grands Hommes, Champs Elysées, Craps et Marigny.

Les lots Nos 1 et 2 mesurent chacun 26 pieds 7 6/8 pouces de face à la rue Champs Elysées, sur 134 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Le No 3 mesure 26 pieds 7 6/8 pouces face à la rue Marigny, sur une profondeur de 157 pieds 5/8 pouce, sur la limite nord, 157 pieds 4 pouce sur la limite sud, commune avec le No 4, et 26 pieds 7 6/8 pouces sur la ligne du fond.

Le No 4, attenant au No 3 mesure 26 pieds 7 6/8 pouces face à la rue Marigny, sur une profondeur de 157 pieds 4/8 pouce sur la limite nord, commune avec le No 3, 157 pieds 5/8 pouce sur la limite sud, et 26 pieds 7 6/8 pouces sur la ligne du fond.

Les banquettes sont faites et payées.

Le tout, conformément au plan dressé le ......, par L. H. Pilié, député voyer de la 1re Municipalité.

Nouveau faubourg Marigny.

Deux lots de terre, formés de la subdivision en pieds américains du terrain No 270 de l'ilet 27, compris entre les rues Greed, St Jean Baptiste, Union et Bagatelle. Le lot No 1, formant encoignure, mesure 33 pieds face à la rue Bagatelle, sur 126 pieds 6/8 pouces de profondeur et face à la rue St Jean Baptiste. Le lot No 2, joignant le précédent, mesure 33 pieds face à ladite rue Bagatelle, sur 126 pieds 6/8 pouce de profondeur, les deux entre lignes parallèles. Conformément au plan dressé par L. H. Pilié, député voyer de la 1re Municipalité.

Sept lots de terre, situés dans l'ilet 46, compris entre les rues Annette, Greed, St Bernard et St Jean Baptiste, et désignés sous les Nos 1, 2, 3, 5, 6, 7 et 8, sur un plan particulier dudit ilet dressé par Joseph Pilié, ingénieur, daté du 10 avril 1836, savoir:

Lot No 1, formant encoignure, composé du terrain 381 du plan original dudit faubourg, et de partie du No 368 du même plan, mesure au pied français 31 pieds 9 pouces 5 lignes, face à la rue Greed, 109 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur et face à la rue St Bernard, 150 pieds 3 pouces 3 lignes sur la limite sud, et 94 pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne du fond.

Les lots Nos 2 et 3, formés de la subdivision du lot 489 du plan original, mesurent chacun, au pied français, 32 pieds de face à la rue Greed, sur 150 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 5 formé de la subdivision du lot No 485 du plan original, mesure chacun, au pied français, 30 pieds 1 pouce de face à la rue Annette, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots Nos 7 et 8, formés de la subdivision du lot No 487 du plan original, mesurent chacun, au pied français, 30 pieds 1 pouce de face à la rue Annette, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Dix neuf lots de terre formés de la subdivision en pieds anglais de 16 lots de terre situés dans l'ilet 26, borné par les rues Bagatelle, St Antoine, St Avide et Prosper.

Les Nos 1 et 2 mesurent chacun 27 pieds 3 pouces face à la rue St. Avide, entre les rues St Antoine et Bagatelle, sur 160 pieds 4 4/8 pouces de profondeur. Les Nos 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11 mesurent chacun 26 pieds 7 7/8 pouces face à la rue Annette, côté Est, entre les rues dit Avide et Prosper, sur 126 pieds 3 pouces de profondeur. Le lot No 3, formant encoignure, mesure 25 pieds 7 7/8 pouces face à la rue St. Antoine, sur 125 pieds 8 pouces de profondeur et face à la rue St. Avide. Le No 12, formant aussi encoignure, mesure 25 pieds 7 7/8 pouces de face à ladite rue St Antoine, sur 129 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Prosper. Les Nos 13 et 14 mesurent chacun 27 pieds 3 pouces face à la rue Prosper, côté sud, entre les rues St Antoine et Bagatelle, sur 160 pieds 4 4/8 pouces. Et les Nos 15, 16, 17, 18 et 19 mesurent chacun 26 pieds 7 7/8 pouces face à la rue Bagatelle, côté sud, entre les rues Prosper et St Avide, sur 126 pieds 3 pouces de profondeur. Tous et chacun desdits lots ayant leur forme d'après un plan particulier dressé par L. H. Pilié, député voyer de la première Municipalité, daté......

Faubourg Washington.

Une portion d'un terrain désigné par le No 17, sur un plan de 17 lots de terre dressé au 1er pied français par Théodore Seghers, notaire, le 17 novembre 1837, portant vente par feu L. O. Hiligsberg à Chs. Cuvellier. Ledit lot étant situé dans le périmètre de l'ilet formé par les rues St Ferdinand, Moreau, Montegut et le chemin public, fait face à une allée de 10 pieds de large, parallèle à la rue St Ferdinand, mesurant, depuis la rue St Ferdinand, 3 4/8 pouces de face à ladite allée, sur une profondeur de 95 pieds 11 4/8 pouces, joignant la propriété de Victor Seghers, de là formant à angle droit de 2 pieds, 1 4/8 pouces, sur une seconde profondeur de 109 pieds 1 3/8 adjoignant la propriété de la Pierre à coton jusqu'à rencontrer la propriété maintenant ou devant à Ch. Cuvelier, mesurant le long de ladite propriété, vers la rue St Ferdinand, 47 pieds 7 pouces, jusqu'à toucher une allée de 9 pieds de large qui est à l'usage de ladite portion de terre, en commun avec les propriétés qui y font face (laquelle allée est parallèle à la rue St Ferdinand); de là, en suivant le côté Est de ladite allée, vers le chemin public jusqu'au point de départ, 190 pieds 7/8 pouce; l'allée premièrement mentionnée, à laquelle ladite portion de terrain No 17 fait face, mesure, dans sa plus petite largeur, 19 pieds 8 7/8 pouces.

Un lot de terre et la maison briquetée entre poteaux et couverte en ardoises, ainsi que la cuisine en bois à étage qui s'y trouvent et toutes les dépendances, situé au quartier Dauphiné, dans l'ilet compris entre les rues Grands Hommes, Port d'Enghein et Casa Calvo. Le dit lot, désigné par le No 22 de l'ilet 5, sur un plan dressé le 9 février 1836, par Jh Pilié, voyer de la ville, et déposé en l'office de Fx de Armas, notaire, et mesure 28 pieds 7 4/8 pouces de face à la rue des Grands Hommes, sur 100 pieds de profondeur et face à la rue d'Enghein, entre lignes parallèles.

Deux lots de terre adjoignant le précédent, chacun avec une maison briquetée entre poteaux et couverte en ardoises, et aussi une cuisine en bois à étage, qui s'y trouvent, et toutes les dépendances. Les dits lots étant désignés sous les Nos. 20 et 21 de l'ilet 5; sur le susdit plan, et mesurant chacun 29 pieds de face à la rue des Grands Hommes, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Quatre lots de terre situés au même district, dans l'ilet borné par les rues d'Enghein, Craps, du Port et Grands Hommes, et désignés sous les Nos. 23, 24, 25 et 26 de l'ilet 5, sur le susdit plan. Le No. 23 ayant 30 pieds 11 pouces 5 lignes face à la rue d'Enghein, sur 130 pieds 5 4/8 pouces de profondeur; le No. 24 mesure 29 pieds 11 pouces face à la rue d'Enghein, sur 130 pieds 5 6/8 pouces de profondeur; le No. 25 mesure 29 pieds 11 pouces de face à la rue d'Enghein, sur 86 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur et le No. 26 mesure 29 pieds 11 3/8 pouces face à la même rue, sur 86 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur. Tous et chacun des dits lots sont entre lignes parallèles.

Pour les Nos. 23, 20 et 21 de l'ilet No. 5, et les Nos. 23, 24, 25 et 26, de l'ilet No. 8, les banquettes sont faites et payées.

Neuf lots de terre situés dans le même district dans l'ilet borné par les rues d'Enghein, d'Amour, Craps et du Port et désignés sur le plan ci-mentionné, par les Nos. 17, 18, 19, 20, 21, 24, 25 et 26 de l'ilet 9. Les Nos 17, 18, 19, 20 et 21 mesurent chacun 29 pieds de face à la rue d'Amour sur 100 pieds de profondeur; les Nos 23 et 26 mesurent chacun 29 pieds 11 3/8 pouces de face à la rue d'Enghein sur 130 pieds 5 6/8 pouces de profondeur, et les Nos. 24 et 25 mesurent chacun 29 pieds 5 pouces de face à la dite rue d'Enghein, sur 130 pieds 5 6/8 pouces de profondeur. Tous les dits lots sont entre lignes parallèles.

Vingt-un lots de terre situés dans le même district, dans l'ilet borné par les rues d'Amour, du Port, Promenade des Bons Enfans et St. Ferdinand, et désignés sur le plan susmentionné par les Nos. 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 et 32 de l'ilet 11. Les Nos. 10, 11, 14, 15, 16 et 16 mesurent chacun 28 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur 131 pieds 6 3/8 pouces de profondeur; le No. 13 mesure 29 pieds 2 pouces de face à la rue St. Ferdinand sur 131 pieds 6 3/8 pouces de profondeur; le No. 17 formant encoignure, mesure 29 pieds 5 3/8 pouces face à la Promenade des Bons Enfans sur 100 pieds de profondeur et face à la rue St. Ferdinand; les Nos. 20, 21, 22, 23 et 24 mesurent chacun 29 pieds 5 pouces face à la Promenade des Bons Enfans sur 100 pieds de profondeur; le No. 20 formant encoignure, mesure 29 pieds 5 pouces face à la Promenade des Bons Enfans sur 100 pieds de profondeur et face à la rue du Port; les Nos. 28, 27, 28, 30, 31 et 32 mesurent chacun 28 pieds de face à la rue du Port sur 131 pieds 6 3/8 pouces de profondeur. et le No. 29 mesure 28 pieds 3 pouces de face à la rue du Port sur 131 pieds 6 3/8 pouces de profondeur. Tous et chacun des dits lots sont entre lignes parallèles.

Quatorze lots de terre situés dans le même district, dans l'ilet borné par les rues d'Enghein, d'Amour, du Port et Promenade des Bons Enfans et désignés sous les Nos. 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 26, 27, 28, 29, 30, 31 et 32 de l'ilet 12, du plan sus mentionné. Les lots Nos. 10, 11, 14, 15 et 16 mesurent chacun 28 pieds de face à la rue du Port sur 130 pieds 5 6/8 pouces de profondeur; le No. 13 mesure 28 pieds 3 pouces de face à la rue du Port sur 130 pieds 5 6/8 pouces de profondeur; les Nos. 26, 27, 28, 30, 31 et 32 mesurent chacun 28 pieds de face à la rue d'Enghein sur 130 pieds 5 6/8 pouces de profondeur, et le No. 29 mesure 28 pieds 3 pouces de face à la dite rue d'Enghein sur 130 pieds 5 6/8 pouces de profondeur. Tous et chacun des dits lots sont entre lignes parallèles.

Huit lots de terre situés au même district dans l'ilet compris entre les rues Morales, Urquhart, du Port et Promenade Lafayette, et désignés sous les Nos. 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de l'ilet 16, sur un plan particulier dressé par Delarocq, architecte, daté du 20 août 1836 et déposé en l'étude de Théodore Seghers, notaire. Les Nos. 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent chacun 29 pieds face à la rue Morales, sur 100 pieds de profondeur; le No. 10 formant encoignure, mesure 29 pieds de face à la rue Morales sur 100 pieds de profondeur et face à la rue du Port; les Nos. 10 et 11 mesurent chacun 29 pieds de face à la rue du Port sur 130 pieds 3 pouces 6 lignes de profondeur. Tous et chacun des dits lots sont entre lignes parallèles.

Seize lots de terre situés dans le même district, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, du Port, Greed et Promenade Lafayette et désignés sous les Nos. 1, 2, 3, 9, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 24, 25, 26, 27 et 28 de l'ilet 17. Les Nos. 2, 3, 4 et 5 mesurent chacun 29 pieds de face à la rue Urquhart sur 100 pieds de profondeur; le No. 1 formant encoignure, mesure 29 pieds de face à la rue Urquhart sur 100 pieds de profondeur; le No. 9 formant encoignure, mesure 29 pieds de face à la rue Urquhart sur 100 pieds de profondeur et face à la rue du Port; les Nos. 13 et 14 mesurent chacun 29 pieds de face à la rue du Port sur 130 pieds 5 6/8 pouces de profondeur, le No 14 [illegible]

---

sur 100 pieds de profondeur, mesure 29 pieds face à la rue Girod sur 100 pieds de profondeur et face à la rue du Port; les Nos 15, 16, 17 et 18 mesurent chacun 28 pieds 2 pouces face à la Promenade Lafayette sur 130 pieds 5 pouces 6 lignes de profondeur et le No 19 mesure 30 pieds 4 pouces face à la dite Promenade de Lafayette sur 130 pieds 5 1/2 pouces de profondeur. Tous et chacun des dits lots sont entre lignes parallèles.

Dix-sept lots de terre situés dans le même district, dans l'ilet borné par les rues Morales, Urquhart, St Ferdinand et désignés sur le plan 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 de l'ilet 18. Les Nos. 3, 4, 6, 7 et 8 mesurent chacun 29 pieds 2 pouces de face à la rue Morales sur 100 pieds de profondeur; le No. 9 formant encoignure, mesure 29 pieds 4 pouces face à la rue St. Ferdinand, sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Morales; les Nos. 10, 11, 12 et 14 mesurent chacun 28 pieds 6 pouces face à la rue St Ferdinand sur 131 pieds 3 1/8 pouces de profondeur; le No. 13 mesure 29 pieds 3 pouces face à la rue St. Ferdinand sur 131 pieds 3 1/8 pouces de profondeur; les Nos. 16, 17 et 18 mesurent chacun 29 pieds 3 pouces face à la rue Girod sur 131 pieds 3 1/8 pouces de profondeur; le No. 19 formant encoignure mesure 29 pieds face à la rue Girod sur 131 pieds 3 1/8 pouces de profondeur et face à la rue St. Ferdinand; les Nos. 20 et 21 mesurent chacun 28 pieds 6 pouces de face à la rue Girod sur 131 pieds 3 1/8 pouces de profondeur. Tous les dits lots sont entre lignes parallèles.

Vingt trois lots de terre situés dans le même district dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Morales, St Ferdinand et désignés sur le plan 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 25, 26, 27, 28 de l'ilet 19, chacun 29 pieds 3 pouces de face à la rue [illegible] sur 100 pieds de profondeur; les Nos 3 [illegible] 29 pieds 5 pouces 3/8 pouce de face à la rue [illegible] pieds de profondeur; les Nos 10, 11, 13 et 14, mesurent chacun 29 pieds 5 pouces 3/8 pouce face à la rue St. Ferdinand, sur 131 pieds de profondeur; la rue St. Ferdinand, sur 131 pieds de profondeur; les Nos 16, 17, 18 [illegible] profondeur et face à la rue Ferdinand; [illegible] le No 25 formé [illegible] pieds 5 pouces, face à la rue Girod, [illegible] profondeur et face à la rue St. Ferdinand; les Nos 26, 27, 28 [illegible] face à la rue du Port, sur 131 pieds [illegible] lèles; tous et chacun de ces lots sont [illegible] lèles.

Quatorze lots de terre situés derrière de la Levée, savoir:

Les lots Nos. 1, 2, 3, 4 5 et 6 situés [illegible] rues de la Presse, Morales, [illegible] Bons Enfans, mesurent chacun [illegible] menade des Bons Enfans, sur [illegible] entre lignes parallèles, [illegible] ayant sortie sur les rues [illegible] est à l'usage desdits lots [illegible] 1 tout face à la Presse.

Les lots Nos. 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et [illegible] entre les rues de la Presse, St. Ferdinand, Urquhart mesurant, savoir: le No [illegible] Morales sur 100 pieds de profondeur [illegible] la Presse, entre lignes parallèles; [illegible] 12 13 et 14 mesurent chacun [illegible] Presse, sur 104 pieds profondeur [illegible] le No 13 formant encoignure avec la [illegible] lots se trouvent dans la profondeur [illegible] sur les rues de la Presse et Urquhart [illegible] usage desdits lots en commun [illegible] face.

Le tout conformément au plan dressé [illegible] payé voyer de la première municipalité.

Tous les plans dressés par L. H. Pilié [illegible] à la Bourse, avant et pendant le jour [illegible]

Propriété située dans la paroisse [illegible] nard, faisant partie de la propriété [illegible] sous le nom de VERSAILLES.

Située à six milles au-dessous de la [illegible] et sur le même côté de la [illegible]

Ilet No 35 et la bâtisse qui [illegible] pris entre les rues Delaronde, [illegible] Fenélon, mesure 360 pieds de face sur [illegible] premières rues et 273 pieds 10 2/8 pouces [illegible] deux dernières.

Ilet No 61, compris entre les rues M [illegible] Fenélon et Lelenteine, mesurant 330 pieds [illegible] des deux premières rues, et 360 pieds 3 [illegible] chacune des deux dernières.

Ilet No. 64, et les améliorations ainsi que les [illegible] qui s'y trouvent, ledit ilet compris entre les rues Casa Calvo, Moreau, Montesquieu et Fénelon, mesure 208 pieds de face sur chacune des deux premières rues et 180 [illegible] de profondeur sur chacune des deux dernières rues.

Ilet No. 65, compris entre les rues Casa Calvo, Moreau, Montesquieu et la promenade de Paris, mesure 290 pieds 6 pouces de face sur chacune des deux premières et 300 pieds 5 4/8 pouces sur chacune des deux dernières.

Ilet No. 69 compris entre les rues des Grands Hommes, Casa Calvo, Montesquieu et la promenade de Paris, mesurant 300 pieds 6 pouces de face sur chacune des deux premières rues et 312 pieds 11 6/8 pouces sur chacune des deux dernières.

Ilet No. 66, et la sucrerie en briques, ainsi que les pacaniers qui s'y trouvent, ledit ilet compris entre les rues des Grands Hommes, Casa Calvo, Fénélon et Montesquieu, mesure 360 pieds de face sur chacune des deux premières rues, et 313 pieds 11 6/8 pouces sur chacune des deux dernières.

Ilet No. 71, et les pacaniers qui s'y trouvent, ledit ilet compris entre les rues Craps, Grands Hommes, Montesquieu et Fénélon, mesure 300 pieds de face sur chacune des deux premières rues, et 313 pieds 11 6/8 pouces sur chacune des deux dernières.

Ilet No. 72, compris entre les rues Craps, Grands Hommes, Montesquieu et promenade de Paris, mesurant 300 pieds 6 pouces de face sur chacune des deux premières rues et 313 pieds 11 6/8 pouces sur chacune des deux dernières.

Le tout conformément à un plan déposé au bureau de Seghers notaire, sous le No. 85 du [illegible]

CONDITIONS: Un cinquième comptant et le [illegible] à un, deux, trois et quatre ans, pour lesquels les acquéreurs devant fournir leurs billets endossés [illegible] portant intérêt à huit pour cent par an dès [illegible] jusqu'au paiement, et garantis par hypothèque [illegible] avec la clause de non-aliénation, le [illegible] de mise en possession à leurs propres frais [illegible] les sommes de fond de l'adjudication, les propriétés pourront être revendues [illegible] et revendues à la folle enchère des acquéreurs, [illegible] et actes par devant Jules Mossy, notaire [illegible] aux frais des acquéreurs.

31 jan OCTAVE DE ARMAS, Juge.

PAR DORSEY, VINCENT & Co., 83, rue de Chartres.

WM. BERGER, encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui, 25 du courant, à 12 heures, Un assortiment de Quincaillerie et Coutellerie AUSSI: Un envoi de Fusils à un et deux coups, qualité suivante. 25 fev

Vente sans réserve de Marchandises sèches.

PAR F. H. PETITPAIN

MARDI, 25 février, il sera vendu sans réserve, à 10 heures, à son magasin d'encan No. 22 rue de Chartres:

Quelques Marchandises de saison, telles que batiste, jaconats et mousselines imprimées, ginghams, cotonnades, crêpes, mousselines unies, nankins, toiles d'Irlande 4/4, toiles à draps, coutils fil pour pantalons, mouchoirs fil, bas, chemises, foulards, et articles de bonneterie, soieries, indiennes, cotonnades, etc.

Conditions à la vente

Les échantillons seront prêts et les marchandises pourront être examinées le jour avant la vente. 24 fev

VENTES A L'ENCAN.

PAR DORSEY, VINCENT & Co, 83, rue de Chartres.

WM. BERGER, Encanteur.

IL sera vendu mercredi, 26 courant, à 11 heures, à leur magasin, Une grande variété de Marchandises sèches, telles que Toiles d'Irlande, Jaconats, Mousselines, Cotonnades, Ginghams, Mousselines, etc. 25 fev

Bottes, Souliers, Brodequins.

PAR STEER & HYDE.

A. Duvall, encanteur.

MERCREDI, 26 courant, à 10 heures, il sera vendu à leur Salon d'encan, 12 rue des Magasins, en une seule vente:

30 caisses Bottes, Brodequins et Souliers de dames et Enfans, en veau, maroquin, &c.

Les marchandises pourront être examinées le matin de bonne heure le jour de la vente. 25 fev

Bail de magasin et étagères.

PAR ABAT & DOMINGON

IL sera vendu aujourd'hui 25 courant, à midi, sur les lieux:

Le bail du magasin rue de Chartres, entre les rues St Louis et Bienville, avec les étagères, comptoirs et autres ainsi que l'installation du gaz.

Conditions, comptant.

PAR L. A. GARIDEL

VENTE sans réserve de 160 lots de terre situés à Algiers (McDonoughville), lundi, 10 mars, à 12 heures sans réserve, à midi, à la Bourse St Louis,

128 lots de terre, situés sur la rive droite vis à vis cette ville, faisant partie de l'ancienne habitation Mossy, actuellement connue sous le nom de McDonough. On peut voir le plan au bureau du bureau de l'encanteur, No. 59 rue Toulouse.

Conditions:—Un cinquième comptant, la balance à six, douze et dix huit mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par J. Mossy, notaire public, aux frais des acquéreurs. 19 fev

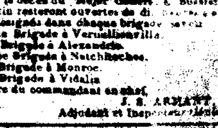

QUARTIERS GENERAUX

Nouvelle Orléans, 24 janvier 1845.

ORDRE GENERAL—No. 4.

UNE élection aura lieu le premier lundi de mars prochain, (seconde division L. M.) à l'effet de procéder à l'élection d'un Major Général, pour la vacance occasionnée par le décès du Major Général [illegible] boites de scrutin resteront ouvertes de [illegible] lieux désignés dans chaque brigade savoir:

La quatrième Brigade à Vermillionville.
La onzième Brigade à Alexandrie.
La cinquième Brigade à Natchitoches.
La huitième Brigade à Monroe.
La dixième Brigade à Vidalia

Par ordre du commandant en chef,

J. B. ARMANT, 30 jan—1m Adjudant et Inspecteur Général.

INSTITUTION LOUISIANAISE,

DIRIGÉE PAR

R. PEDARRE,

BACHELIER ES-LETTRES ET ES-SCIENCES,

Rue des Remparts No [illegible]

Entre les rues Bienville et [illegible]

SATISFAIT des succès qu'il obtient et [illegible] de la confiance illimitée que le public [illegible] de lui accorder depuis douze ans, le Directeur [illegible] vrai plaisir d'admettre tous les jeunes [illegible] leurs parents aux études. Dans cette [illegible] trouve point des élèves privilégiés. Ici, les [illegible] sont en mouvement, même étranger à [illegible] d'ici, un examen qui a lieu chaque [illegible] des bulletins de quinzaine [illegible] blissement a continué [illegible] les jeunes gens [illegible] citude pour le progrès des élèves, et les [illegible] honorés de leur propre suffrage [illegible] d'ordre ni d'années.

Les personnes suivantes ont bien voulu [illegible] l'institution Louisianaise:

Hon. A. Murphy de la Cour Suprême,	John Lepper Esq.
R. Spedden Esq.	W. H. Kitchen Esq.
J. A. Livaudais Esq.	D. Hobson Esq.
Samuel St wart Esq.	J. P. Nova Esq.
C. Lessep Esq.	Esc.
R. Durch Esq.	V. Lubit Esq.
F. Buisson Esq.	R. Lafonta Esq.
L. Fiser Esq.	J. St. Cyr Esq.
John Tourtarel Esq.	T. Theus Esq.
A. Gaudette Esq.	P. Decouge Esq.
John Walker Esq.	Alexandre d'Ap... Esq.
F. Thuard Esq.	T. Lavigne &c. &c.

ETUDES.

Lecture, Ecriture, Orthographe, Arithmétique, Mathématiques, Histoire de la religion, Histoire générale, Mythologie &c.

LANGUES.

Français, Anglais, Espagnol, Latin, Grec

ARTS D'AGREMENT

Musique, Dessin, Danse, Escrime.

CONDITIONS.

Les externes pour le Français, l'Anglais et l'Espagnol paient six piastres par mois. Les demi pensionnaires quinze. Les internes vingt. Une addition de deux piastres par mois pour chacune des autres langues, ainsi que pour le dessin.

Les professeurs attachés journellement à cet établissement sont au nombre de six. La langue Anglaise est enseignée par un professeur pendant huit heures de [illegible] une heure de l'après midi

1 fev—26

A VENDRE—Une HABITATION, située aux Attakapas, sur la rive de la Bayou [illegible] du Bœuf, en face du bayou Bœuf, elle fait face dans la partie du Sud, sur Le Taure, et s'étend de là en profondeur, elle mesure 1600 arpents de superficie [illegible] information s'adresser à DAREY & TROUQUE [illegible], 21 rue de la Vieille Levée.